

# Confirmation du mentorat – MENTOR

Avocat(e) mentor(e) :

Avocat(e) mentoré(e) :

## Domaines du droit pour le mentorat

Certificat (veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent) :

Droit criminel	AEG	Gladue	COE	CCC
Droit de la famille	Protection de l'enfance		Droit des réfugiés - Affaires générales	
Droit des réfugiés - Dossiers d'appel				

## Critères du mentor ou de la mentore :

1. Je, \_\_\_\_\_, confirme ce qui suit :

- Je suis en règle avec le Barreau de l'Ontario (« **Barreau** ») et je peux pratiquer le droit en Ontario sans restriction.
- À l'heure actuelle, je ne fais l'objet d'aucune procédure relative à la conduite, à la discipline, à la compétence ou à la capacité de comparaître dans les instances devant le Barreau ou tout autre tribunal du Barreau.
- Je n'ai pas été reconnu(e) coupable d'inconduite professionnelle, de conduite indigne ou d'autres conclusions négatives par le Barreau ou tout autre tribunal du Barreau au cours des cinq dernières années.
- Je n'ai pas de plaintes qui sont actuellement déposées auprès du comité d'autorisation des instances du Barreau ou de tout autre barreau.
- Je ne fais actuellement l'objet d'aucune poursuite criminelle et je n'ai pas été reconnu(e) coupable d'une infraction criminelle au cours des cinq dernières années.
- Je ne dois pas de fonds à AJO. Je ne suis pas assujetti(e) à une suspension d'AJO (y compris une suspension de la facturation), à une condition, à des restrictions ou à toute autre mesure réglementaire ou de gestion du tableau ou procédure avec AJO.
- Je respecte toutes les exigences minimales en matière d'expérience d'Aide juridique Ontario (AJO) et je ne détiens aucun statut conditionnel dans un domaine du droit pour lequel j'agirai à titre de mentore ou de mentor.

- h. Je n'ai fait l'objet d'aucune vérification, plainte, enquête, révision de la facturation ou d'aucun autre processus de conformité auprès d'AJO ayant donné lieu à une conclusion négative au cours des cinq dernières années.
- i. J'ai maintenu une pratique de certificat d'AJO en acceptant des certificats et en fournissant des services d'aide juridique aux clients pendant au moins quatre ans, dans chaque domaine du droit pour lequel j'agirai à titre de mentore ou de mentor.
- j. Je maintiens des services d'aide juridique dans le district

En plus de ces critères d'admissibilité, l'approbation d'une mentore ou d'un mentor est laissée à la discrétion d'AJO, et AJO peut refuser à quiconque d'agir comme mentor(e), quelles que soient les circonstances.

---

## Rôle de mentor

1. Je comprends que mon rôle à titre de mentor(e) consiste à agir volontairement comme mentore ou mentor non rémunéré(e) du mentoré ou de la mentorée dans les domaines suivants : (indiquez le sujet du mentorat et des changements, au besoin)
  - La prestation de services d'aide juridique;
  - La gestion des certificats d'AJO;
  - La facturation d'AJO;

Remarque : Le fait d'agir à titre de mentore ou de mentor ne nuit pas aux occasions du programme d'assistance de mentorat pour les cas dont s'occupent les avocats qui acceptent un certificat d'aide juridique organisés par AJO.

2. En tant que mentor, je m'engage à :
  - a. Agir à titre de mentor auprès de \_\_\_\_\_ pendant  
Si je ne suis pas en mesure de continuer à agir à titre de mentor, je fournirai un préavis écrit d'au moins deux semaines à la mentorée ou au mentoré et à \_\_\_\_\_
  - b. Consulter la mentorée ou le mentoré et discuter en détail de la stratégie relative aux causes et des pratiques exemplaires concernant les trois (3) premiers certificats d'AJO acceptés par la mentorée ou le mentoré.
  - c. Donner des conseils généraux à la mentoré ou au mentoré sur la prestation de services d'aide juridique efficaces, de grande qualité et axés sur la clientèle et destinés aux clients vulnérables.
  - d. Conseiller la mentorée ou le mentoré sur la stratégie et la théorie relatives aux causes, en mettant l'accent sur l'apprentissage des ressources et des pratiques juridiques locales dans \_\_\_\_\_

les tribunaux et les administrations où je pratique régulièrement.

- e. Respecter rigoureusement la confidentialité de la clientèle dans toutes les discussions avec la mentorée ou le mentoré et s'abstenir d'établir des relations client-avocat avec les clients de la personne mentorée.
- f. Aviser immédiatement la directrice ou le directeur général du district  
par courriel à  
  
par écrit si je suis au courant d'un manquement potentiel aux obligations de la mentorée du mentoré prévues par la Loi de 2020 sur les services d'aide juridique, des règles établies en application de celle-ci, des politiques d'AJO ou de la Loi sur le Barreau.
- g. Aviser immédiatement la directrice ou le directeur général du district  
par courriel à  
  
par écrit si je suis au courant de mesures ou de procédures prises par la mentorée ou le mentoré qui pourraient exposer un client ou AJO à des risques importants, et que la mentorée ou le mentoré poursuit après que j'ai porté ces préoccupations à son attention.
- h. Rencontrer la mentorée ou le mentoré virtuellement ou en personne chaque trimestre (ou plus souvent, au besoin) pour évaluer ses progrès par rapport aux exigences minimales en matière d'expérience pour les tableaux indiqués ci-dessus.
- i. Reconnaître qu'AJO peut communiquer avec moi pour demander des renseignements sur le mentorat et qu'en tant que membre inscrit au tableau, je répondrai aux demandes de renseignements d'AJO.

En signant ci-dessous, je confirme que j'ai lu, compris et accepté toutes les exigences ci-dessus pour agir à titre de mentore ou mentor. Je comprends qu'AJO a un pouvoir discrétionnaire absolu pour déterminer si je suis approuvé(e) à titre de mentore ou mentor de la mentorée ou du mentoré.

Signature de la mentore ou du mentor :

Nom de la mentore ou du mentor :

Date:

--	--	--	--

Les renseignements sont recueillis conformément à la Loi de 2020 sur les services d'aide juridique et à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de 1990, aux fins de facilitation du programme de mentorat des membres inscrits au tableau. Pour toute question concernant cette collecte, veuillez contacter la coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée à l'adresse suivante : [fippa@lao.on.ca](mailto:fippa@lao.on.ca), ou appeler au 1 800 668-8258.



**LEGAL AID ONTARIO**  
**AIDE JURIDIQUE ONTARIO**